

AGIR POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Depuis 10 ans, la Ville de Romainville mène une politique volontariste en matière de réussite éducative en s'insérant notamment dans le dispositif club Coup de pouce qui est une action de prévention des échecs précoces en lecture et écriture. Le but est de fournir aux enfants l'occasion d'une pratique supplémentaire de l'écrit et de la lecture dans un contexte de plaisir, de confiance et de motivation. Ce dispositif favorise la réussite éducative des élèves mais également l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants.

Durant l'année scolaire 2016-2017, les 9 clubs coup de pouce « clé » (lecture-écriture) ont aidé 45 élèves de CP et le club coup de pouce « Clém » (écriture et mathématique) 5 élèves de CM1.

Depuis 10 ans, ce sont donc 480 enfants qui ont bénéficié de ces clubs Coup de pouce et c'est une réelle volonté de la Municipalité de le pérenniser et même de le développer en créant un 11^e club Coup de pouce à l'école Maryse-Bastie (à Gagarine) pour la rentrée prochaine.

La réussite éducative est une priorité de la Municipalité et c'est en ce sens qu'elle investit largement. A travers ces clubs Coup de pouce mais également à travers les ateliers du temps méridien ou encore les activités périscolaires totalement gratuits pour les familles, nous donnons à nos enfants le maximum de culture et de réflexion pour leur réussite.

Jacques Champion,
Président du groupe
des élus du Mouvement
de la Gauche Citoyenne

[http://mouvementgauche
citoyenne93.wordpress.com/](http://mouvementgauche
citoyenne93.wordpress.com/)

QUARTIER YOURI-GAGARINE : UNE MAISON DU PROJET POUR POURSUIVRE LA CO-CONSTRUCTION AVEC LES HABITANTS

La rénovation urbaine du quartier Gagarine prend en compte les besoins et l'expertise d'usage des habitants. C'est une condition indispensable à la réussite du projet de renouvellement urbain.

C'est dans cet esprit que les habitants référents ont été associés à la définition du projet il y a déjà 3 ans. La loi a ensuite prévu qu'un conseil citoyen puisse être associé à chaque étape de discussion avec les architectes notamment. Habitants, représentants des associations et acteurs économiques sont donc associés à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet. Cela a permis par exemple de revoir à la baisse le nombre de logements. La maison du projet est spécifiquement dédiée à la co-construction.

Inaugurée le 30 juin dernier, cette maison vient symboliser ce partenariat fort. Elle offre aux habitants la possibilité de se tenir informés des rendez-vous de la concertation, et surtout de s'exprimer sur le quartier et les changements souhaités pour les 10 années à venir. Chaque habitant peut ainsi, au quotidien, devenir acteur de son quartier de demain.

Groupe des élus socialistes
P. Guglielmi, N. Revidon,
B. Lotti, M-M. Phojjo,
O. Catayée, F. Parrinello,
C. Celestin, T. Chergou,
F. Guglielmi, A. Galion

SOUTENONS LE DIRECTEUR DU CRD !

Le directeur du conservatoire de Romainville a démissionné suite au surcroît important des tâches administratives demandées par Est Ensemble depuis le transfert de l'équipement et aux conséquences inéluctables sur le bon fonctionnement pédagogique et musical de la structure. Patrice Rault, Romainvillois de toujours, est indissociable de la dynamique remarquable insufflée dans cet établissement musical ; il possède ces qualités rares de présenter un profil adapté au poste qu'il occupe depuis plus de 15 ans. Rompu aux responsabilités et tâches administratives inhérentes à sa fonction, il possède en outre une connaissance très fine de la musique puisque compositeur et développe une aptitude sensible et originale à l'innovation pédagogique. Il n'a eu de cesse de contribuer activement à l'évolution, au rayonnement et à la réputation du CRD, en recherchant en permanence à intégrer les publics éloignés de la culture. Ce sont ces atouts qui nous ont permis notamment d'élaborer conjointement en 2003 le dispositif des classes à horaires aménagés musique au sein de notre collège classé REP Gustave-Courbet. Enfin il a su créer un climat de confiance et de liberté créative de sorte que les professeurs s'investissent durablement, qualitativement et bien au delà de leur temps d'enseignement !

Toutes ces raisons nous commandent de le soutenir dans ses revendications et de trouver les conditions qui lui permettront de revenir sur sa décision. C'est ainsi que nous pourrions assurer pour tous les usagers du conservatoire, une rentrée sereine !

Pour le groupe EELV,
Raymond Cukier,
Fernando Lourenço-Oliveira,
Stéphane Weisselberg.
Facebook Eelv Romainville ;
email : eelvromainville@gmail.com

SANTÉ MENTALE ET EMPLOI

Les campagnes électorales récentes ont mis au premier plan une volonté de réforme du code du travail. La concertation nécessaire, indispensable même a été amorcée. Au-delà des accords ou désaccords et des intérêts pas forcément convergents entre organisations des salariés et organisations patronales, il semble bien nécessaire aujourd'hui de mettre l'accent sur le quotidien difficile des personnes au travail ou en recherche d'emploi.

Le Psycom, un groupement de coopération sanitaire, organisme public auquel nous consacrerons prochainement une expression particulière, s'est attaché à la question de l'emploi et de la santé. Dans une de ses publications le Psycom montre les mythes et la réalité de la santé mentale et de l'emploi.

Au premier mythe mis en exergue : « La santé mentale ne concerne pas le monde de l'entreprise », répond une réalité : « Les problèmes de santé mentale (ex : dépression et anxiété) représentent un enjeu majeur de santé publique. Selon l'OMS, en 2020 la dépression sera la 2ème cause de maladie et d'arrêts de travail ». Douze mythes concernant le monde du travail sont ainsi cloués au pilori. Dont celui qui évoque une supposée fragilité psychologique pour faire une dépression à cause de son travail. La réalité est autre : «... les conditions actuelles de travail (intensification du travail, précarisation des liens d'emploi, automatisation, ...) ont des effets néfastes sur la santé mentale des salariés et représentent un réel problème de santé publique ».

Pour le Forum de Romainville,
VIVIANE VAN DE POELE
forumderomainville@laposte.net

CHARLES DE GAULLE : UN GRAND NOM POUR UN QUARTIER RENOUEVÉ

À travers le nom de ses rues, de ses quartiers la ville de Romainville rend hommage à de nombreux personnages historiques qui ont marqué la commune ou la France. La Cité Charles de Gaulle en est la parfaite illustration.

Mais tout en gardant la mémoire de ce quartier en pérennisant son nom, la ville et Romainville Habitat vont réhabiliter, rénover et apaiser ce quartier. En 2022, le quartier Charles-de-Gaulle comptera 173 logements sociaux ; 63 d'entre eux auront été reconstruits et les immeubles qui n'auront pas été démolis auront été réhabilités. Le programme de réhabilitation s'attachera à permettre des économies d'énergie, à sécuriser les parties communes et à améliorer le confort et l'esthétique des logements et bâtiments. 110 logements sociaux seront ainsi réhabilités. De plus, 198 logements en accession à la propriété, de volumétries variées, seront implantés dans le quartier afin de développer la mixité sociale.

Des placettes, des venelles piétonnes et des commerces amélioreront le cadre de vie des habitants tout comme le vaste espace public sur la dalle de couverture de l'autoroute A3 qui sera livré début 2018. Les habitants du quartier Charles de Gaulle mais également du quartier Jean Lemoine bénéficieront donc de nouveaux équipements de loisirs ; un city-stade, une zone de fitness avec des agrès, un terrain de pétanque, une aire de jeux pour enfants, un jardin et une esplanade.

Marcel Trasi,
président du Comité des citoyens
gaullistes de Romainville

L'ÉTÉ, CE N'EST PAS FAIT POUR CASSER LE CODE DU TRAVAIL

En 2016, après la loi Macron 1, le CICE... la loi El Khomri protègent les plus riches et précarise les jeunes, les salariés dans le monde du travail.

En 2017, avec les ordonnances Macron, le Medef et les forces les plus régressives obtiendraient la mort du contrat de travail.

Nous refusons cette logique de régression sociale. Si la loi passe, la hiérarchie des normes serait inversée. Pour abaisser les droits et protections des salarié-e-s, l'accord d'entreprise prévaudrait sur le Code du travail.

Si la loi passe, les licenciements seraient facilités. Si la loi passe, le patronat pourrait faire approuver un accord par référendum en contournant les délégué-e-s syndicaux. Bel outil pour le chantage à l'emploi.

Si la loi passe, le taux des heures supplémentaires pourrait être réduit, vos dates de vacances déplacées, vos journées de deuil familial refusées, la visite médicale d'embauche remplacée par une visite d'information, les temps d'astreinte décomptés des temps de repos...

Nous voulons le retrait de la loi El Khomri et écrire un nouveau code du travail plus favorable à celles et ceux qui produisent par leur travail de la richesse et qui protègent salariés et chômeurs. Nous voulons une vie digne faite d'un travail reconnu, correctement payé avec un bon salaire, permettant le droit au repos et aux vacances pour tous.

Retrouvez-nous sur Facebook :
« Romainville ensemble »

Sofia DAUVERGNE
Brigitte MORANNE
Stéphane DUPRÉ
Corinne BUZON
Samia AFROUNE

RYTHMES SCOLAIRES : POUR UN RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS !

Un décret sur les rythmes scolaires du nouveau ministre de l'Éducation nationale rend possible un réaménagement des rythmes scolaires des écoles élémentaires et maternelles, à l'initiative des communes et d'un ou plusieurs conseils d'école.

Il permet aux communes qui le désirent de revenir à la semaine de 4 jours.

Cette nouvelle souplesse des rythmes scolaires a été saluée par l'Association des Maires de France en pouvant « permettre de prendre en compte les spécificités locales, répondant ainsi aux attentes d'un certain nombre de collectivités confrontées à des difficultés persistantes dans la mise en œuvre de cette réforme ».

Cette réforme a été mise en œuvre à Romainville sans concertation suffisante et dans la précipitation. Aucun bilan n'a été tiré de son application.

Allourdissement des semaines, accroissement de la complexité des journées, moindre attention des enfants, augmentation des incidents, retards... C'est en maternelle que les critiques sont les plus vives.

Une grande majorité des instituteurs note une dégradation de leurs conditions de travail et dénonce des problèmes de locaux et de sécurité avec une circulation des adultes et des enfants incessante, difficile à contrôler.

Nous demandons une grande concertation avec tous les acteurs de l'école afin d'envisager dès la rentrée 2018 un retour à la semaine de 4 jours dans les écoles Romainvilloises.

LR-UDI-MoDem
F. Favier-Wagenaar
Y. Azoulay - S. Bardin
agirautrement.romainville@gmail.com

Pharmacie de garde

Pharmacie MAAREK
26 rue de Paris - 93100 Montreuil
Tél. : 01 42 87 77 37

Ouverte 24 heures / 24 - 7 jours / 7.

Urgences médicales

De 19h15 à 8h du matin,
dimanches et jours fériés :
01 48 32 15 15

Samu : 15

Centre antipoison : 01 40 37 04 04

Centre hospitalier intercommunal
André-Grégoire : 01 49 20 30 40

Ambulances, hôpitaux de Paris
24h/24 : 01 43 78 26 26

Ambulances Romainville :
01 48 57 75 05

SOS Médecins : 01 47 07 77 77

Urgences Clinique Floréal 24h/24 :
01 48 97 73 00
SOS Mains : 01 48 97 73 08

Infirmières de garde : 01 41 71 04 03

Téléphones utiles

Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00

Centre administratif Romainville 2000
Services techniques :
01 49 20 93 59 ou 01 49 20 93 94

Aménagement-urbanisme :
01 49 20 93 62

Pompiers : 18 ou 01 42 87 00 02

Gendarmerie : 01 41 83 67 00

Commissariat : 17 ou 01 41 83 67 00

Police municipale : 01 49 20 93 93

Romainville Habitat : 01 49 15 58 00

Préfecture : 01 41 60 60 60

Conseil départemental : 01 43 93 93 93

Permanences

■ Permanence d'avocat sur RDV
Les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois
de 17h à 19h. Salle des permanences
de l'Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00.

■ Ecrivain public avec ou sans RDV
Tous les samedis de 9h30 à 12h
Espace J. Brel - 01 49 15 55 39.
Tous les vendredis de 14h à 17h
Espace M. Cachin - 01 71 86 60 40.
Tous les mardis de 14h à 17h
Espace N. Mandela - 01 42 87 08 30.

■ Création d'entreprise
Un agent de sensibilisation à la création
d'entreprise reçoit sur rendez-vous,
un jeudi sur deux à Romainville 2000
(2/8, rue de la Fraternité).
Renseignements au 01 49 20 93 60.